

SOS FEMMES

Genève

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LE CONTRÔLE RESTREINT
A L'ASSEMBLEE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION
EXERCICE 2022

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée des membres de l'Association
SOS FEMMES,
Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe) de SOS FEMMES, Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022. Les indications de l'exercice précédent mentionnées dans les comptes annuels ont été vérifiées par un autre organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss Gaap RPC et aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux RPC fondamentales et la Swiss GAAP RPC 21 et qu'ils ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Genève, le 6 avril 2023

INTEREXPERTS SA


F. GROGNUZ
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


J. GIAVAZZI
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels

ASSOCIATION SOS FEMMES

Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

A C T I F	2022	2021
	CHF	CHF
Actifs circulants		
<i>Liquidités</i>		
Caisses	4 915,75	10 484,60
PostFinance	144 675,01	434 919,81
Banque Cantonale de Genève	300 502,60	268 016,60
	450 093,36	713 421,01
Comptes de régularisation actif	(note 4)	
Charges payées d'avance	5 543,00	28 117,85
Produits à recevoir	5 936,25	36 094,84
Subventions/dons à recevoir	6 500,00	2 700,00
	17 979,25	66 912,69
Total Actifs circulants	468 072,61	780 333,70
Actifs immobilisés		
<i>Immobilisations corporelles</i>	(note 5)	
Matériel informatique	7 224,35	-
	7 224,35	-
<i>Immobilisations financières</i>	(note 6)	
Garantie loyer - "Les Fringantes"	7 831,06	7 831,06
	7 831,06	7 831,06
Total Actifs immobilisés	15 055,41	7 831,06
TOTAL DE L'ACTIF	483 128,02	788 164,76

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

PASSIF	2022	2021
	CHF	CHF
Capitaux étrangers		
Engagements à court terme		
<u>Autres dettes</u>		
Part de subvention à restituer à la Ville de Genève	-	679,00
	-	679,00
<u>Comptes de régularisation passif</u> (note 7)		
Charges à payer	38 100,01	84 548,24
Subventions/dons reçus d'avance	-	230 000,00
	38 100,01	314 548,24
Engagements à long terme		
Fonds garanties loyers	7 831,05	7 831,05
Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève	-	6 290,30
Total Capitaux étrangers	45 931,06	329 348,59
Capital des fonds (note 8)		
<u>Fonds de solidarité</u>		
Fonds actions spéciales	8 965,78	-
Fonds d'urgence (consultantes)	100 496,50	76 266,70
Fonds d'urgence (enfants)	18 442,00	13 123,00
Fonds COVID-19	-	-
	127 904,28	89 389,70
Fonds René Mouthon	113 197,24	113 197,24
Fonds Emilie	196 095,44	200 000,00
Fonds d'investissements	-	-
Total Capital des fonds	437 196,96	402 586,94
Capitaux propres (note 9)		
Réserve (résultats reportés)	37 587,70	37 587,70
Résultats cumulés sur la durée du contrat	8 014,05	-
Résultat de l'exercice	(45 601,75)	18 641,53
Total Capitaux propres	-	56 229,23
TOTAL DU PASSIF	483 128,02	788 164,76

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

PRODUITS		Budgets		
		2022	2022	2021
		CHF	CHF	CHF
Subventions des collectivités publiques	(note 10)			
Etat de Genève (Contrat de prestations)		351 450,00	351 450	351 450,00
Ville de Genève		150 000,00	150 000	150 000,00
Ville de Genève (reliquat exercice 2017)		679,00	-	-
Villes et Communes		35 600,00	20 000	29 540,00
		537 729,00	521 450	530 990,00
Dons et cotisations				
Indemnités formation HES S2		7 650,00	7 650	7 650,00
Loterie Romande		150 000,00	150 000	-
Fondation Valéria Rossi di Montelera		200 000,00	120 000	120 000,00
Fondation privée genevoise		-	150 000	250 000,00
Fondation Dubrule		-	5 000	5 000,00
Autres Fondations-sociétés		-	-	2 720,00
Mandat Jobcoaching		-	4 500	4 500,00
Mandat Aux 6 Logis		-	-	7 500,00
Mandat OrTra		-	-	15 000,00
Mandat Maison des Femmes		4 185,00	-	25 410,00
Mandat Fonds Loterie Romande		-	-	3 831,20
Cotisations et dons		9 440,00	10 000	11 026,00
		371 275,00	447 150	452 637,20
Produits d'exploitation				
Chiffre d'affaires "Les Fringantes"		147 730,50	120 000	117 551,50
		147 730,50	120 000	117 551,50
Autres produits d'exploitation				
Autres produits		1 600,20	-	3 513,05
		1 600,20	-	3 513,05
Produits affectés au capital des fonds	(note 8)			
Produits Fonds de solidarité		240 294,40	-	288 188,49
		240 294,40	-	288 188,49
TOTAL DES PRODUITS		1 298 629,10	1 088 600	1 392 880,24

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

CHARGES		Budgets		
		2022	2022	2021
		CHF	CHF	CHF
Charges de personnel				
Salaires bruts	(note 11)	741 919,50	779 652	791 580,93
Salaires bruts Stagiaires		8 985,00	-	10 500,00
J. Indemnités des assurances et divers	(note 12)	(32 268,85)	-	(106 491,75)
Charges sociales		180 530,75	171 523	178 162,20
Formation continue et supervision		7 750,00	19 000	6 312,40
Frais de personnel		2 810,90	3 000	7 255,85
		909 727,30	973 175	887 319,63
Charges de locaux				
Loyers et charges		57 251,80	57 953	55 357,80
Services Industriels		1 582,30	1 800	1 662,10
Entretien et aménagement des locaux		18 420,66	14 500	16 028,01
Assurances		1 770,60	1 787	1 766,50
		79 025,36	76 040	74 814,41
Charges administratives				
Frais de bureau		1 666,65	4 000	3 596,40
Frais informatiques		11 617,35	8 500	13 926,00
Communication, publicité et rapport d'activité		3 607,80	7 000	8 350,21
Téléphones		2 441,54	2 400	4 825,19
Honoraires comptabilité et révision		13 338,65	10 000	12 463,60
Matériel de formation		101,70	7 000	-
		32 773,69	38 900	43 161,40
Charges de fonctionnement				
Cotisations, dons		2 964,90	3 200	2 300,00
Frais de déplacements		245,60	400	33,00
Autres charges de fonctionnement		10 135,24	6 000	9 036,12
		13 345,74	9 600	11 369,12
Charges d'exploitation				
Rétrocessions sur ventes d'habits		54 981,60	30 000	39 084,75
Frais d'achats et douanes		-	-	60,30
Prestations de tiers		31 784,05	38 480	21 927,05
		86 765,65	68 480	61 072,10
Charges affectées au capital des fonds				
Dépenses Fonds de solidarité	(note 8)	201 779,82	-	309 819,65
		201 779,82	-	309 819,65
Amortissements et divers				
	(note 5)			
Dotations aux amort.(Agencement des locaux et mobilier)		-	-	13 205,00
Dotations aux amort.(Matériel informatique)		1 032,05	-	-
		1 032,05	-	13 205,00
TOTAL DES CHARGES		1 324 449,61	1 166 195	1 400 761,31

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2022

C H A R G E S	2022	Budgets	
	2022	2022	2021
	CHF	CHF	CHF
Report des charges	1 324 449,61	1 166 195	1 400 761,31
RESULTAT D'EXPLOITATION	(25 820,51)	(77 595)	(7 881,07)
<i>Résultats financiers</i>			
Produits financiers	3,41	270	1,73
Charges financières	(2 092,41)	(1 000)	(2 009,89)
	(2 089,00)	(730)	(2 008,16)
RESULTAT INTERMEDIAIRE	(27 909,51)	(78 325)	(9 889,23)
<i>Variation du capital des Fonds</i>			
Dissolution (Attribution) Fonds de solidarité	(38 514,58)	-	21 631,16
Dissolution (Attribution) Fonds René Mouthon	-	-	-
Dissolution (Attribution) Fonds Emilie	3 904,56	-	-
Dissolution (Attribution) Fonds d'investissements	-	-	13 189,90
	(34 610,02)	-	34 821,06
RESULTAT DE L'EXERCICE avant répartition	(62 519,53)	(78 325)	24 931,83
Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève	(16 917,78)		6 290,30
RESULTAT DE L'EXERCICE	(45 601,75)	(78 325)	18 641,53

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE 2022

DESIGNATION	2022	2021
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	(45 601,75)	18 641,53
Résultats cumulés sur la durée du contrat	(10 627,48)	-
Amortissements	-	13 205,00
Diminution/(Augmentation) des comptes de régularisation actif	48 933,44	166 796,04
(Diminution)/Augmentation du capital des fonds	34 610,02	(34 821,06)
(Diminution)/Augmentation des autres dettes (court terme)	(679,00)	-
(Diminution)/Augmentation des comptes de régularisation passif (court terme)	(276 448,23)	121 817,88
FLUX DE TRESORERIE RESULTANT DE L'ACTIVITE D'EXPLOITATION	(249 813,00)	285 639,39
(Investissements) dans les immobilisations financières	-	-
(Investissements) dans les immobilisations corporelles	(7 224,35)	-
Désinvestissements dans les immobilisations financières	-	-
FLUX DE TRESORERIE RESULTANT DE L'ACTIVITE D'INVESTISSEMENT	(7 224,35)	-
(Diminution)/Augmentation Fonds garanties loyers	-	-
(Diminution)/Augmentation Part du résultat à restituer à l'échéance à l'Etat de Genève	(6 290,30)	6 290,30
FLUX DE TRESORERIE RESULTANT DE L'ACTIVITE DE FINANCEMENT	(6 290,30)	6 290,30
VARIATION DES LIQUIDITES	(263 327,65)	291 929,69
Liquidités (caisses, ccp, banques) solde initial	713 421,01	421 491,32
Liquidités (caisses, ccp, banques) solde final	450 093,36	713 421,01
JUSTIFICATIF VARIATION DES LIQUIDITES	(263 327,65)	291 929,69

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 2022

	Solde au 31.12.2021	Dotation 2022	Utilisation 2022	Solde au 31.12.2022
Capitaux propres				
<i>Moyens provenant des capitaux propres</i>				
Réserve (résultats reportés)	37 587,70	-	-	37 587,70
Résultats cumulés sur la durée du contrat	-	18 641,53	(10 627,48)	8 014,05
Résultat de l'exercice	18 641,53	(18 641,53)	(45 601,75)	(45 601,75)
Total des Capitaux Propres	56 229,23	-	(56 229,23)	-
Capital des Fonds				
<i>Moyens provenant du capital des fonds</i>				
Fonds de solidarité	-	181 573,60	(172 607,82)	8 965,78
Fonds actions spéciales	-	48 720,80	(24 491,00)	100 496,50
Fonds d'urgence (consultantes)	76 266,70	10 000,00	(4 681,00)	18 442,00
Fonds d'urgence (enfants)	13 123,00	-	-	-
Fonds COVID-19	-	-	-	-
	89 389,70	240 294,40	(201 779,82)	127 904,28
Fonds René Mouthon	113 197,24	-	-	113 197,24
Fonds Emilie	200 000,00	-	(3 904,56)	196 095,44
Fonds d'investissement Agencement des locaux et mobilier	-	-	-	-
Total Capital des Fonds	402 586,94	240 294,40	(205 684,38)	437 196,96

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS 2021

	Solde au 31.12.2020	Dotation 2021	Utilisation 2021	Solde au 31.12.2021
Capitaux propres				
<i>Moyens provenant des capitaux propres</i>				
Réserve (résultats reportés)	54 701,47	-	(17 113,77)	37 587,70
Résultats cumulés sur la durée du contrat	3 168,48	-	(3 168,48)	-
Résultat de l'exercice	(20 282,25)	18 641,53	20 282,25	18 641,53
Total des Capitaux Propres	37 587,70	18 641,53	-	56 229,23
Capital des Fonds				
<i>Moyens provenant du capital des fonds</i>				
Fonds de solidarité	461,81	206 937,49	(207 399,30)	-
Fonds actions spéciales	85 820,55	16 251,00	(25 804,85)	76 266,70
Fonds d'urgence (consultantes)	24 738,50	5 000,00	(16 615,50)	13 123,00
Fonds COVID-19	-	124 675,30	(124 675,30)	-
	111 020,86	352 863,79	(374 494,95)	89 389,70
Fonds René Mouthon	113 197,24	-	-	113 197,24
Fonds Emilie	200 000,00	-	-	200 000,00
Fonds d'investissement Agencement des locaux et mobilier	13 189,90	-	(13 189,90)	-
Total Capital des Fonds	437 408,00	352 863,79	(387 684,85)	402 586,94

PLAN DE L'ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

1	Forme juridique et activité
2	Organisation
3	Principes d'évaluation
4	Comptes de régularisation actif
5	Immobilisations corporelles
6	Immobilisations financières
7	Comptes de régularisation passif
8	Capital des Fonds
9	Capitaux propres
10	Subventions
11	Charges de personnel
12	Indemnités des assurances et divers
13	Exonérations fiscales cantonale et fédérale
14	Autres informations

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

1 FORME JURIDIQUE ET ACTIVITE

L'association SOS FEMMES est une association sans but lucratif, fondée en 1940 et constituée sous la forme d'une association, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du Code civil. Elle a pour mission d'offrir un accompagnement socio-pédagogique en vue d'une réorientation et d'une (ré)insertion sociales et professionnelles. Elle s'adresse à des femmes désirant quitter la prostitution ainsi qu'à des femmes qui vivent une rupture sociale et professionnelle.

L'association SOS Femmes assure sa mission par le biais de trois secteurs d'activité :

1. La consultation sociale

Accompagnement social individualisé qui offre un accueil, un soutien administratif et une aide active dans la mise en place d'un projet d'insertion sociale et professionnelle.

2. La boutique "Les Fringantes"

Propose une formation de base aux femmes stagiaires et favorise l'acquisition de compétences professionnelles variées dans le domaine de la vente : relation clientèle, tenue de la caisse, gestion du stock et suivi du processus global.

2 ORGANISATION

Le comité bénévole de l'association SOS FEMMES se présente comme suit :

OVERTON VENET Mary	Présidente *
BOLLMANN Felix	Membre *
FARGUES-ROMERIO Manon	Membre *
GUYOT-KOELLIKER Natacha	Membre *
JAQUIERY Virginie	Membre *
LAMM Isabelle	Membre *
MONIN Robert	Membre *
MONTANDON Manuel	Membre *
OBERLI Christine	Membre *
signature collective à deux *	

Direction et administration :

ARCHINARD Valentine, co-directrice * depuis le 1er mai 2022
HAILE Ermela, co-directrice * jusqu'au 31 mai 2022
FACINI Laura, co-directrice depuis le 1er octobre 2022

NAKOURI Delphine, secrétaire comptable *, assistée par la Fiduciaire Sandrine Meylan Lacraz à Carouge

L'organe de révision :

La société INTEREXPERTS SA, à Genève, est chargée dès l'exercice 2022 de la vérification des comptes annuels en conformité avec les dispositions légales en vigueur.

3 PRINCIPES D'EVALUATION

Les états financiers 2022 de l'association SOS FEMMES ont été établis conformément aux statuts de l'association, aux dispositions applicables du Code des Obligations, aux directives étatiques et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Dans ce contexte, nous avons porté une attention particulière à la norme RPC 21 pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif.

Liquidités

Les comptes de liquidités sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Créances

Les subventions à recevoir sont comptabilisées sur la base des décisions écrites adressées à l'association. Les créances débiteurs sont évaluées au bilan à leur valeur nominale.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur nette, déduction faite des fonds d'amortissements. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, et répartis sur la durée d'utilisation de l'immobilisation.

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022**
3 PRINCIPES D'EVALUATION (suite)
Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent des garanties de loyers et de téléphone.

Comptes de régularisation actifs et passifs

Les comptes transitoires sont déterminés selon le principe de la délimitation des charges et des produits sur l'exercice en cours.

Subventions

Les subventions sont comptabilisées sur la base des décisions écrites adressées à l'association.

Dons privés et cotisations

Les dons spécifiques et cotisations sont comptabilisés lors de leur encaissement.

Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est comptabilisé sur la base des prestations facturées.

4 COMPTES DE REGULARISATION ACTIF	2022	2021
Charges payées d'avance		
Loyers	1 735,40	4 629,40
Assurances sociales	-	19 017,80
Autres charges payées d'avance	3 807,60	4 470,65
	5 543,00	28 117,85
Produits à recevoir		
Indemnités des assurances sociales	4 644,15	1 006,45
Assurances sociales (régularisation)	1 292,10	29 604,25
Autres produits à recevoir	-	5 484,14
	5 936,25	36 094,84
Subventions/dons à recevoir		
Dons des villes et communes	6 500,00	2 700,00
	6 500,00	2 700,00
	17 979,25	66 912,69

5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit au 31 décembre :

Désignation	Prix d'achat	Taux d'amort.	Amort. cumulés au 31.12.2021	Valeur nette comptable au 31.12.2021	Amortissements 2022	Valeur immobilisations au 31.12.2022
Matériel informatique	8 256,40	25,00%	-	-	1 032,05	7 224,35
TOTAUX	8 256,40		-	-	1 032,05	7 224,35

Le seuil d'activation est fixé à CHF 5'000.00.

Valeur assurance installations permanentes	2022	2021
Boutique "Les Fringantes"	100 500,00	100 000,00
Consultation sociale	69 900,00	69 600,00

La liste des inventaires physiques est tenue à jour.

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022**6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES** **2022** **2021**

Une Fondation privée genevoise a généreusement consigné sur le compte "Garantie Loyer" les sommes de CHF 7'050.00 (1996) et CHF 400.00 (2004), soit une caution de CHF 7'450.00. En cas de remboursement total ou partiel de la caution bancaire, SOS FEMMES s'est engagée à restituer le montant, intérêts compris.

Garantie loyer - "Les Fringantes"	7 831,06	7 831,06
-----------------------------------	----------	----------

7 COMPTES DE REGULARISATION PASSIF **2022** **2021****Charges à payer**

Vêtements en consignation, rembours. s/ventes 4ème trimestre	7,50	3 971,00
Fiduciaires (comptabilité et révision)	15 846,50	18 754,40
Supervision équipe	2 220,00	-
Assurances sociales	9 649,75	19 646,55
Frais de formation	-	5 400,00
Projet transition en cours	-	9 624,00
Autres charges à payer	10 376,26	27 152,29
	38 100,01	84 548,24

Subventions/dons reçus d'avance

Fondation Valéria Rossi di Montelera	-	80 000,00
Loterie Romande	-	150 000,00
	-	230 000,00
	38 100,01	314 548,24

8 CAPITAL DES FONDS **2022** **2021****FONDS ACTIONS SPECIALES** (Fonds de solidarité)

Ces fonds reçus de tiers sont destinés aux femmes suivies par SOS Femmes.

Fonds actions spéciales au 1er janvier	-	461,81
<u>Recherche de fonds pour nos consultantes</u>		
Fondation privée genevoise	155 283,35	94 311,25
Fondation Victor et Hélène Barbour	4 663,55	9 018,00
Fondation La Passiflore	-	3 200,00
Fondation Start	600,00	-
Fonds Solidarité mère et enfant (SOFO)	-	1 500,00
Fonds de solidarité du Réseau Femmes	17 004,20	5 683,90
Fonds LORO-CAPAS "Urgence-Covid"	-	85 137,05
Association Appuis aux Aînés	-	1 055,00
Secours suisse d'hiver	-	749,00
Bureau Central de l'Aide Sociale	2 661,25	-
Dons à recevoir	(5 458,09)	5 458,09
<i>Total recherche de fonds</i>	174 754,26	206 112,29
Remboursements reçus sur montants prêtés	6 819,34	825,20
<i>Total des produits affectés</i>	181 573,60	206 937,49
Soutiens financiers aux femmes	(172 607,82)	(207 399,30)
Fonds actions spéciales au 31 décembre	8 965,78	-

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022**8 CAPITAL DES FONDS (suite)** **2022** **2021****FONDS D'URGENCE consultant**es (Fonds de solidarité)*Ce fonds a été créé en 2000 pour des dépannages d'urgence et des formations de base à des femmes en difficulté.*

Fonds d'urgence (consultantes) au 1er janvier	76 266,70	85 820,55
Compagnie Nationale à Portefeuille (CNP) SA	-	10 846,00
OAK Foundation	45 500,00	-
Parti Socialiste Genevois	1 560,00	-
Autres dons	810,80	4 655,00
Remboursement des dépannages par les femmes	850,00	750,00
<i>Total des produits affectés</i>	<i>48 720,80</i>	<i>16 251,00</i>
Dépannages d'urgence, formations de base destinés aux femmes	(24 491,00)	(25 804,85)
Fonds d'urgence (consultantes) au 31 décembre	100 496,50	76 266,70

FONDS D'URGENCES enfants (Fonds de solidarité)*Les fonds récoltés en 2010 par l'Association pour l'Aide à l'Enfance et à l'Adolescence lors du déjeuner Ladies'Lunch ont été affectés en faveur des enfants des femmes suivies par SOS Femmes.*

Fonds d'urgence (enfants) au 1er janvier	13 123,00	24 738,50
Fondation Plein Vent	10 000,00	5 000,00
<i>Total des produits affectés</i>	<i>10 000,00</i>	<i>5 000,00</i>
Soutiens financiers aux enfants	(4 681,00)	(16 615,50)
Fonds d'urgence (enfants) au 31 décembre	18 442,00	13 123,00

FONDS COVID-19 (Fonds de solidarité)*Ce fonds a été créé pour soutenir les femmes précarisées par la crise de la pandémie.*

Fonds COVID-19 au 1er janvier	-	-
Chaîne du Bonheur	-	60 000,00
<i>Total des produits affectés</i>	<i>-</i>	<i>60 000,00</i>
Soutiens financiers aux femmes	-	(60 000,00)
Fonds COVID-19 au 31 décembre	-	-

FONDS RENE MOUTHON*Ce fonds provient de la succession de Monsieur René Mouthon. Il est destiné à soutenir la création d'un nouveau poste d'assistante sociale attaché spécifiquement à la problématique de la prostitution, et subsidiairement à des recherches de fonds privés pour la rénovation des locaux de la consultation sociale et de la boutique les Fringantes ainsi qu'au salaire d'une travailleuse sociale chargée particulièrement de l'insertion professionnelle des stagiaires.*

Fonds René Mouthon au 1er janvier	113 197,24	113 197,24
Dissolution partielle	-	-
Fonds René Mouthon au 31 décembre	113 197,24	113 197,24

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022**
8 CAPITAL DES FONDS (suite) 2022 2021
FONDS EMILIE

Ce fonds est affecté aux charges de fonctionnement et aux investissements de l'Association SOS FEMMES pour l'atteinte de sa mission telle que décrite dans ses statuts.

Fonds Emilie au 1er janvier	200 000,00	200 000,00
Dissolution partielle	(3 904,56)	-
Fonds Emilie au 31 décembre	196 095,44	200 000,00

FONDS D'INVESTISSEMENTS

Les fonds d'investissements proviennent des dons reçus pour l'acquisition des bien immobiliers, tels que le parc informatique, l'agencement des locaux et l'équipement couture. Ils sont dissous proportionnellement à la durée d'amortissement de ces biens. (voir tableau de variation des fonds)

Fonds d'investissements au 1er janvier	-	13 189,90
<i>Total des produits affectés</i>	-	-
Dissolution partielle Fonds d'investissement Agencement des locaux et mobilier	-	(13 189,90)
<i>Total des dissolutions</i>	-	(13 189,90)
Fonds d'investissements au 31 décembre	-	-

9 CAPITAUX PROPRES 2022 2021

Réserve (résultats reportés)	37 587,70	37 587,70
Résultat cumulés sur la durée du contrat	8 014,05	-
dont utilisation de la part du résultat à restituer de l'exercice 2021 de CHF 6'290.30		
Résultat de l'exercice	(45 601,75)	18 641,53
Total des Capitaux Propres au 31 décembre	-	56 229,23
Répartition du résultat de l'exercice	(62 519,53)	24 931,83
Part du résultat à conserver à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève 75,98% (74,77% en 2021)	(45 601,75)	18 641,53
Part du résultat à restituer à l'échéance du contrat à l'Etat de Genève 27,06% (25,23% en 2021)	(16 917,78)	6 290,30

ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022

10 SUBVENTIONS		2022	2021
Subventions des collectivités publiques			
Subvention versée par l'Etat de Genève (contrat de prestations 4 ans)		351 450,00	351 450,00
Subvention versée par la Ville de Genève		150 000,00	150 000,00
Subvention versée par la Ville de Genève (reliquat exercice 2017)		679,00	-
Villes et Communes de :	2022	2021	
Aire-la-Ville	300,00	300,00	
Anières	5 000,00	-	
Bardonnex	1 000,00	1 000,00	
Bellevue	-	2 340,00	
Bernex	1 000,00	1 000,00	
Carouge	2 000,00	2 000,00	
Céligny	300,00	-	
Chêne-Bougeries	-	2 000,00	
Chêne-Bourg	2 000,00	2 000,00	
Choulex	500,00	-	
Collonge-Bellerive	1 000,00	1 000,00	
Confignon	-	1 000,00	
Corsier	2 200,00	2 200,00	
Dardagny	-	300,00	
Grand-Saconnex	-	500,00	
Jussy	800,00	1 000,00	
Laconnex	-	200,00	
Meinier	-	300,00	
Meyrin	8 000,00	8 000,00	
Onex	500,00	500,00	
Plan-les-Ouates	5 000,00	-	
Pregny-Chambésy	1 500,00	2 000,00	
Presinge	1 000,00	500,00	
Puplinge	500,00	200,00	
Russin	1 000,00	500,00	
Troinex	500,00	-	
Vandoeuvres	500,00	500,00	
Versoix	1 000,00	200,00	
Autres villes et communes	-	-	
		35 600,00	29 540,00
		537 729,00	530 990,00

11 CHARGES DE PERSONNEL

Les salaires du personnel en travail social et administratif sont fixés à l'engagement sur une base inférieure à celle de l'échelle des traitements de l'Etat.
Les salaires des auxiliaires sont établis selon le barème établi par l'association.

Salaires bruts

Personnel de direction	99 264,35	64 153,90
Personnel (responsables structures insertion et travailleuses sociales)	435 423,60	529 345,57
Personnel administratif	172 461,85	164 760,76
Auxiliaires de vente	34 769,70	33 320,70
	741 919,50	791 580,93

**ANNEXE AUX ETATS FINANCIERS
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2022**

12 INDEMNITES DES ASSURANCES ET DIVERS	2022	2021
Assurances pertes de gain maladie/accident	(16 453,20)	(75 154,30)
Allocations maternité	(8 689,05)	-
Indemnités AI	(7 126,60)	(24 215,00)
Indemnités RHT	-	(7 122,45)
	(32 268,85)	(106 491,75)

13 EXONERATIONS FISCALES CANTONALE ET FEDERALE

L'association SOS Femmes est au bénéfice des exonérations fiscales sur le plan cantonal et communal (renouvellement selon arrêté du Conseil d'Etat depuis 1975, reconduit pour une durée indéterminée.

14 AUTRES INFORMATIONS	2022	2021
Montant global des cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	-	-
Montant global des actifs mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de l'association, ainsi que des actifs sous réserve de propriété	-	-
Montant global des dettes découlant de contrats de leasing non portées au bilan	-	-
Dettes envers les institutions de prévoyance	4 470,15	19 646,55
Montants, taux d'intérêts et échéances des emprunts obligataires émis par l'association	-	-
Toute participation essentielle à l'appréciation de l'état du patrimoine et des résultats de l'association	-	-
Montant global provenant de la dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires dissoutes, dans la mesure où il dépasse le montant global des réserves du même genre nouvellement créées, si le résultat économique est ainsi présenté d'une façon sensiblement plus favorable	-	-
Indication sur la réalisation d'une évaluation du risque <i>La mise à jour de notre évaluation des risques a été avalisée par le comité en date du 27 février 2014.</i>		
Autres informations	Néant	Néant